



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2024

- :-

Présents : 30 adhérents

Pascale ROCHAS, Conseillère Départementale,

Michel TREMORI, Adjoint au Maire de Buis les Baronnie, Délégué aux Affaires Culturelles,

Pouvoirs : 17

Excusé : Sébastien BERNARD, Maire

Après un mot de bienvenue du Président qui remercie les participants pour une affluence gratifiante, c'est Michel TREMORI, Adjoint au Maire qui ouvre la séance au nom de la Municipalité – M. Bernard, Maire, étant excusé.

I. RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Avant de rappeler la liste des concerts, le Président souligne que l'année 2023 aura été une année record en termes d'adhésions (+ de 130 adhérents) : c'est un élément important au niveau de la représentativité. Les Sérénades prennent leur place dans le paysage local comme **une institution musicale rurale**.

Concerts de 2023 :

Les deux premiers concerts 2023 sont des projets de 2022 reportés en 2023 en raison d'incertitudes financières.

Samedi 21 janvier 2023 à 17H00 à la salle des fêtes de Buis Les Baronnie

Quatuor avec piano issu du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris

Dimanche 19 février 2023 à 17H00 à la salle des fêtes de Buis Les Baronnie

Quatuor à cordes Mycélium, issu du Conservatoire National de Musique et de Danse de Lyon

Dimanche 12 mars 2023 à 17H00 à la salle des fêtes de Buis Les Baronnie

Rémi Geniet, piano ; Joël Geniet, violoncelle

Dimanche 2 avril 2023 à 17H00 à l'Église de Buis Les Baronnie.

Catherine Sternis, piano ; Francis Perrin, récitant. Les sept dernières paroles du Christ en croix de J. Haydn

Dimanche 28 mai 2023 à 18H00 à l'Église de Buis Les Baronnie
Émilie Gastaud, harpe et Michel Gastaud, percussions.

Samedi 17 juin 2023 à 21h00 à la Guinguette de Beauvoisin
Quatuor à cordes Ludwig

Samedi 24 juin 2023 à 21H00 à la Guinguette de Beauvoisin
Félicien Brut, accordéon ; Christian-Pierre La Marca, violoncelle

Dimanche 16 juillet2023 à 21H00 à la salle des fêtes de Buis Les Baronnie, théâtre de verdure
Caroline Sageman, piano

Mardi 18 juillet 2023 à 21H00 à la salle des fêtes de Buis Les Baronnie, théâtre de verdure
Sylvie Cabrit, astrophysicienne : la naissance des étoiles, interludes à la harpe par Marielle Nordmann.

Jeudi 20 juillet2023 à 21H00 à l'Église de Buis Les Baronnie
Ensemble « La Note Brève » - Trésors oubliés de la Renaissance

Dimanche 3 septembre 2023 de 10H à 19H sur la Place des arcades à Buis Les Baronnie
Pin'O Arcades, mise à disposition gratuite pour tous du grand piano Steinway, suivi d'un récital à 17 heures, joué par Elena Rozanova.

Dimanche 1^{er} octobre 2023 à 17H00 à la salle des fêtes de Buis Les Baronnie
Duo Métamorphoses, piano à 4 mains, Andrea Corazziari et Antoine Didry-Demarle.

Samedi 11 novembre 2023 à 17H00 à l'Église de Buis les Baronnie, L'Ensemble vocal Cant'Ouvèze, les solistes, accompagnés au piano et à l'accordéon dans la Petite Messe Solennelle de Rossini.

Chaque année, les Sérénades interviennent au collège. Le concert prévu en décembre 2023 sera reporté en mars 2024. Il concernera les élèves de 4 classes invités - avec leurs parents - dans les conditions d'un concert.

Un travail pédagogique préalable sera effectué la semaine avant le concert par l'un des musiciens.

En 2024, c'est le même groupe d'élèves qui bénéficiera d'une nouvelle proposition.

- Au total :
- Ce sont 13 concerts, dont 12 payants, en quatre lieux différents.
- 1 966 spectateurs dont 1 481 spectateurs payants et 417 invitations (les participants au concert gratuit des Arcades et les collégiens étant comptés en « invitations »)
- 68 participants de moins de 18 ans (ce n'est pas suffisant)
- Moyenne de spectateurs par concert payant : 151 – une hausse stable depuis 2 ans.
- Taux de réservation par internet ou vente de billets par avance : 10 à 15 %.

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Adopté à l'unanimité

II. BILAN MORAL

Le Président rappelle que l'association vit uniquement par l'action des bénévoles. Il n'y a aucun salaire versé autre que pour les musiciens. Il souligne la cohésion de l'équipe : la répartition des rôles est claire, chacun est relativement autonome, c'est une équipe qui a pris ses habitudes. De moins en

moins de réunions... mais plus de travail : affichage, comptabilité rigoureuse, dossiers de plus en plus complexes et chronophages... La réalisation de chaque concert demande un grand travail invisible du public avant et après chaque événement, pour certains d'entre nous cela représente beaucoup d'heures de travail. L'équipe serait ravie d'accueillir de nouveaux participants !

La lisibilité de l'association est améliorée par le renouveau du site, grâce à l'aide financière du Conseil Départemental.

Au niveau des tarifs, ceux-ci restent inchangés depuis 10 ans à 15 € (avec, ponctuellement, un concert à 20 €) ; l'association propose toujours des concerts gratuits.

Elle met également à disposition d'Intervalle et de l'APAJH des billets d'invitation à destination des personnes précaires.

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Adopté à l'unanimité

III. BILAN FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 2023

	2023
PRODUITS	
RECETTES DIVERSES*	1 750
RECETTES SPECTACLES	22 795
SUBVENTIONS	16 100
COTISATIONS ET DONS	6 498
DIVERS	639
TOTAL	47 782
CHARGES	
LOCATIONS PIANO	4 800
LOCATION EGLISES	859
CACHETS CONCERTS	27 430
SACEM	677
ASSURANCE	259
IMPRIMERIE GRAPHISME	3 536
HONORAIRES	150
PARTENARIAT	0
TRANSPORT ET MISSON	4 702
DIVERS	978
TOTAL	43 392
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 390

Au 01/01/23 Le compte Report à Nouveau est créditeur de 18 511,56 €
Après affectation du résultat excédentaire de cette année,
le compte "Report à nouveau" sera créditeur de 22 901,69 €

Vote : Contre – O – Abstention : O Adopté à l'unanimité

Questions :

Y a-t-il un vérificateur aux comptes ?

Non, mais Serge EYMARD est en charge des vérifications de légalité du budget et des finances de l'Association. Il partage un logiciel de comptabilité professionnel avec le Trésorier.
Le Président remercie les deux trésoriers pour leur travail, considérable.

Il présente des graphiques de résultats de l'association, soulignant la part d'autofinancement.

D'où viennent les subventions ?

De la Région, du Conseil Départemental, de la Commune de Buis les Baronnies, de la Communauté de Communes, et de quelques petites communes environnantes. Des dons de particuliers et du mécénat d'artisans et de commerçants locaux.

Qu'est-ce qui détermine le choix de l'église ou de la salle des fêtes ?

En général, une œuvre sacrée à l'église – ou quand la salle de la Palun n'est pas disponible. Mais les gradins de la salle des Fêtes sont particulièrement appréciés : Merci aux services techniques !
A souligner également, la belle acoustique de la nouvelle guinguette de Beauvoisin.

Quel budget prévisionnel pour 2024 ?

Le budget prévisionnel pour 2024 s'élève à 52 000 €.

Dont : 29 000 € de cachets pour les concerts ; 6 000 € pour la location d'instruments et 300 pour la location de l'église ; 4 000 € pour frais de transports et missions ; 1 700 € pour la Sacem ;
Mise à disposition de la boutique des Sérénades : 3 600 € et valorisation des dépenses d'hébergement et de repas : 2 300 €.

Pascale Rochas fait remarquer qu'il serait utile de valoriser aussi les heures des bénévoles et ce que la Mairie donne en chauffage et location gratuite : la part des impôts payés par les Buxois représente une partie du budget en valorisation.

Sur la politique de répartition des concerts :

Des concerts toute l'année : c'était une intention dès le départ, qui n'était pas jouée d'avance ; les Buxois ont répondu présents, et puis, le bassin de recrutement s'élargit. Nous avons un objectif fort de culture en milieu rural qui ne concerne pas que les touristes !

Au vu de l'offre pléthorique alentour, les concerts de l'été sont paradoxalement moins fréquentés, d'où le choix de les diminuer sur cette période. Une tentative cette année de proposer 4 concerts au mois de juin, dans des communes voisines : St Auban, Buis les Baronnies, Montbrun les Bains et Beauvoisin.

APPEL A COTISATIONS

Lors de l'AG de 2022, le montant de la cotisation a été fixé à 15 € pour deux ans. Il y a donc lieu de procéder à un vote sur ce point pour 2025. Accepter à l'unanimité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque membre du C.A. est élu pour 3 ans. Il n'y a pas d'élection du C.A. en 2024, sauf démission. Aucun des membres du C.A. n'ayant manifesté sa volonté de se retirer, les personnes nommées ci-dessous sont renouvelées dans leurs fonctions.

Le Bureau du C.A. est constitué de :

Président : Jean-François HORDÉ
Vice-Présidente : Nicole THAMIÉ
Secrétaire : Eliane HUSER
Secrétaire Adjointe : Eliane CORREARD
Trésorier : Pierre HOUYEZ
Trésorier Adjoint : Serge EYMARD

CALENDRIER 2024 et PROJETS A VENIR

Le Président présente quelques points forts des projets de l'année 2024, dont :

- La venue de l'Orchestre d'Avignon en mars – ont pour mission d'aller en milieu rural
- Un concert autour de « La Belle Meunière » avec un piano d'époque, Émilie Ménard soprano et un cor du 18^{ème} – 2^{ème} concert avec des instruments d'époque.
- Les concerts de juin dans plusieurs communes
- Un récital à 4 mains pour « Pian'O Arcades »
- Dans le cadre du partenariat avec le CNSM de Lyon : les élèves doivent constituer un groupe musical qui doit se produire en public. Nous les recevrons sur 3 jours au mois de Novembre. Billetterie réduite (élèves stagiaires).

Nous sommes déjà sollicités pour 2025 ! 10 ensembles sont retenus, 3 dates fermes...ce sont les artistes qui viennent vers nous !

Conclusion :

Remerciements de Pascale ROCHAS, Conseillère Départementale, qui souligne que les Sérénades, c'est plutôt exceptionnel : la volonté de créer cette continuité sur l'année, d'éduquer le public, d'aller vers les collégiens, de faire venir de jeunes musiciens. C'est généreux, valorisant, une culture parfois un peu plus difficile d'accès qui est apportée. Le prix de 15 €, c'est exceptionnel... et devoir refuser des propositions d'artistes, c'est extraordinaire !

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les participants à un moment convivial.

La Secrétaire



Eliane HUSER